

	<b>AGE CoDep 44 FFESSM</b>	Vendredi 19 Novembre 2021 19h10 à 21h00
<b>Invités :</b> Codir Codep44 – Commissions – Présidents de club – Président CIBPL - Président d'honneur Codep44		
<b>Présents :</b> <b>CoDir :</b> GOUELLO N. - HENRY J.C - LANDREIGNE J.C – MARQUET D. - MESSERSCHMIDT J.M – NORMAND D. – PICART C. – QUERIC C. <b>Commissions :</b> BIO - CTD – HOCKEY – NEV - PSP <b>Clubs :</b> AQUAREV PIRIAC – ASBR – ASIBP - ASMN - BULL'EAU - CAPLE - CASCA – CNR - CPC – CP COURONNEE – CP SILLON - COPAINS PLONGEURS NANTES – CSCJ - CSN - EXOCET – GEASM - GF - LOP - O2N2 – PHOC - PLOBO - REVE BLEU – SNSC - SUBAQUAVIA <b>Invités :</b> REDUREAU J-Y Président CIBPL – HERBIN R. Président d'honneur CoDep44		
<b>Absents :</b> <b>CoDir :</b> GANDIN S. - LHOTELLIER E. <b>Commissions :</b> PSM <b>Clubs :</b> AS AQUADIVER – CAP – CNT - COOLEUR PLONGEE - CPNZ - DIVE44 – ENAPS – GAP - NOSS – OCPR – OCTOPODES – PACS - PKC -		

**Lieu :** Salle Atlantique – Maison des Sports de Nantes rue Romain Rolland

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Rapport de la Présidente
- 2) Rapport du Trésorier
- 3) Questions diverses

Début de réunion : 19h10

23 clubs présents sur 37.

### **1) MOT DE LA PRESIDENTE :**

Bonjour à Toutes et à Tous.

Merci d'avoir répondu présent pour cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Cette AGE a été décidée lors de notre Assemblée Générale Ordinaire du 08 octobre pour valider les comptes de notre Codep.

Ces comptes qui vont vous être présentés par Dominique NORMAND notre Trésorier ont été approuvés à l'unanimité lors du Codir qui s'est tenu le 27/10/2021.

### **2) RAPPORT DU TRESORIER :**

**NORMAND D. :** Bonjour à tous. Je vous prie de m'excuser pour le déplacement causé par l'oubli du vote du budget par le Codir.

Je tiens également à m'excuser pour mon énervement lors de l'AG précédente et sur mes propos sur les chiffres faussés alors que je voulais simplement exprimer mon questionnement quant aux demandes faites à montants supérieurs à l'existant ; ce qui se justifie par la nécessité de mettre des actions en place et ne remet en rien en cause l'exercice de l'ancien Codir.

#### Présentation du bilan 2020-2021 :

Vote bilan budget 2020-2021 :

- Contre : 0
- Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2021-2022 du Coodep44 FFESSM est adopté à l'unanimité.

#### Présentation des budgets prévisionnels 2021-2022 :

##### Carrière de Roussay :

**NORMAND D. - Trésorier** : pour rappel, il reste un certain nombre de plongées disponibles à Roussay pour le Codep44. L'avance de 1.000€ faite à la structure Roussay intègre plongées & gonflages.

Je vais prendre contact avec eux afin de repousser la date d'utilisation évoquée du 31.12.21

**GALIO K. - Référente formation N4** : je confirme qu'un lot de plongée était valide jusqu'au 31.12.21

Les stagiaires de la saison passée ont-ils régularisé ?

**NORMAND D. - Trésorier** : non, pas encore.

**QUERIC C.** : les 1.000€ versés à Roussay constituaient une avance de trésorerie à leur demande afin de les aider. Le principe était 100 plongées payées pour 120.

**PICART C. - Vice-présidente** : le gonflage d'un bloc à 150b ou à 80b est facturé le même prix ; il faut donc privilégier l'utilisation de cette avance pour les plongées plutôt que pour les gonflages.

##### Don en nature :

**QUERIC C. – Membre Codir** : c'est une revalorisation de l'activité des bénévoles qui peut se mettre en place au Codep comme dans les clubs.

##### Cotisation club :

**CPC.** : contrairement à la Région et au National, le Département n'a pas fait d'effort concernant la cotisation club. A ce propos, notre secrétaire a envoyé 4 mails restés sans réponse à la Trésorerie Codep.

**REVE BLEU** : un geste symbolique serait apprécié.

**GOUELLO N. - Présidente** : il n'est pas possible de revenir sur des budgets que vous avez votés l'an passé ; par contre, il est possible de voter les nouveaux.

**LANDREIGNE JC - Secrétaire** : pour rappel, le Codir fait une proposition de tarif de cotisation club pour la saison qui démarre (2021-2022) Les clubs valident cette proposition ou une autre proposition est faite et à nouveau soumise au vote.

Vote cotisation club 2021-2022 au même tarif qu'année précédente soit 42€ :

- Contre : 9
- Abstention : 2
- Pour : 4

Une majorité des membres du Codir étant présent, une proposition de baisse de 30% arrondi à 30€ est faite.

Vote cotisation club 2021-2022 à 30€ :

- Contre : 0
- Abstention : 0

La cotisation club est adoptée à l'unanimité.

L'appel à cotisation des clubs sera via un mailing plus large afin d'être sûr de toucher tous les clubs.

**Prime lauréats N4 & E3 :**

**GALIO K. - Référente formation N4 :** 4 reçus sur 2021. Les stagiaires de l'année précédente vont-ils en bénéficier ? (cas de Marie DAMERVAL : stagiaire 2020 et lauréate juillet 2021)

**LANDREIGNE JC - Secrétaire :** le montant des 3.000€ évoqués en report sera dispatché : 1.000€ N4 & E3 & 2.000€ encadrement toutes commissions. Cette somme pourra être répartie selon nécessités.

Vote redistribution et répartition des 3.000€ :

- Contre : 0
- Abstention : 0

Vote redistribution et répartition adopté à l'unanimité.

**ANS :**

Une demande de 10.000€ est faite + un report de 2.500€ reçus début octobre 2021.

**Logiciel Comptabilité Codep :**

Le CDOS dispense des formations sur ce logiciel adapté également pour les clubs.

**JACOB M. - Responsable Hockey :** va-t-on recevoir le détail du budget voté par Commission ?

**GOUELLO N. - Présidente :** oui

Question de l'assemblée : pourquoi n'insère-t-on pas le montant d'aide envisagé aux stagiaires au sein des demandes de budget 2021-2022 ?

**NORMAND D. - Trésorier :** c'est en effet possible.

Vote ajout de 3.000€ supplémentaires pour prévisionnel aide stagiaires toutes commissions :

- Contre : 0
- Abstention : 0

Vote adopté à l'unanimité.

**NORMAND D. - Trésorier :** le tableau sera réactualisé en fonctions des modifications votées.

Vote budget prévisionnel 2021-2022 :

- Contre : 0
- Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2021-2022 du Coodep44 FFESSM est adopté à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

**GOUELLO N. - Présidente :**

Vous pouvez compter sur votre Codep pour tout mettre en œuvre pour vous aider à réussir cette saison de relance.

Nous nous retrouverons peut-être pour l'Assemblée Générale Régionale à Audierne les 04 et 05 décembre.

Clôture des inscriptions (réservation repas) 24 novembre.

Je vais profiter de cette AGE pour partager avec vous, ce qui me semble être une belle nouvelle et une preuve de confiance de notre fédération envers notre CoDep.

Notre Président National Frédéric DI MEGLIO vient de nous confier l'organisation de l'Assemblée Générale Nationale 2022. Elle se déroulera donc du 02 au 04 décembre à Nantes.

Cet événement sera l'occasion de mettre en avant notre Région le CoDep 44 et ses clubs.

Bien évidemment nous aurons l'occasion de revenir vers vous sur cette organisation.

Merci à Tous nos bénévoles qui donnent sans compter pour faire vivre notre fédération.

Fin de réunion : 21h00

La Présidente :

GOUELLO N.



Le Secrétaire :

LANDREIGNE JC